



communiqué

N°: 88
No.:

LE 29 MAI 1984

RAPPORT FINAL DES OBSERVATEURS CANADIENS AU DEUXIEME
TOUR DES ELECTIONS AU SALVADOR

L'honorable Allan J. MacEachen, vice-premier ministre et secrétaire d'Etat aux Affaires extérieures, a diffusé aujourd'hui le rapport final des observateurs canadiens au deuxième tour des élections présidentielles du Salvador.

- 30 -

RAPPORT FINAL

A l'honorable Allan J. MacEachen, vice-premier ministre et secrétaire d'État aux Affaires extérieures.

Dans le rapport que nous avons présenté le 8 mai 1984 concernant le scrutin du 6 mai dans le cadre des élections présidentielles au Salvador, nous indiquions que, n'ayant constaté ni fraude ni coercition, si les suffrages exprimés dépassaient le million, nous en concluions que les résultats reflètent de façon générale la volonté du peuple salvadorien.

Le mardi 22 mai, nous avons reçu les résultats officiels du scrutin du 6 mai, compilés par le Conseil central électoral du Salvador. Il y a eu un total de 1 524 079 votes, ce qui représente une participation de 84,7 % sur un nombre estimatif de 1 800 000 électeurs. Il s'agit là d'un progrès par rapport au scrutin du 25 mars auquel avaient participé 1 419 493 personnes, soit 78,9 % des électeurs. Au scrutin du 6 mai, il y a eu 1 404 366 bulletins valides, soit 92,2 % du total, comparativement à 1 266 276 (89,2 %) au scrutin du 25 mars. Malgré la plus forte participation au scrutin du 6 mai, il y a eu moins de bulletins nuls, blancs ou controversés (119 713, soit 7,8 %) qu'à celui du 25 mars où l'on en avait compté 153 217, soit 10,8 %.

Après les élections du 6 mai, la répartition finale des votes s'établissait comme suit: 752 625 votes, soit 53,6 % des bulletins valides, pour les Chrétiens démocrates et 651 741 votes, soit 42,8 % des bulletins valides, pour l'ARENA.

Sur la base de ces données, nous concluons qu'un pourcentage impressionnant d'électeurs ont exprimé librement leur choix au cours d'élections qui, selon nos constata-

tions, ont été équitables, bien administrées et dépourvues de tout acte significatif de fraude ou d'intimidation. Par ailleurs, comme le parti gagnant l'a emporté par une nette majorité, nous sommes d'avis que les résultats sont suffisamment concluants. Enfin, nous estimons que le processus électoral a atteint son objectif, qui était d'offrir aux électeurs un mécanisme impartial pour le choix d'un nouveau président.

R.G.L. Fairweather W.R. Bailie F.M. Filleul R.A. Gould